

Saint-Colomban rend plusieurs permis d'urbanisme totalement gratuits

Saint-Colomban, le 23 mars 2018 – Afin d'inciter les propriétaires colombanais à entretenir et améliorer leur propriété, la Ville de Saint-Colomban rend près d'une quinzaine de permis d'urbanisme gratuits. Fait important à noter : les permis demeurent néanmoins obligatoires, même s'ils sont émis sans frais.

« Par cet incitatif tout simple, nous souhaitons encourager les citoyens à prendre soin de leur demeure et à faire augmenter la qualité et la valeur du parc immobilier de Saint-Colomban. Nous envoyons ainsi le message que nous voulons favoriser les résidents actuels de Saint-Colomban qui souhaitent rénover avant les projets immobiliers et l'ajout effréné de constructions neuves. Notre réseau routier est saturé et la nature qui nous entoure doit être autant que possible préservée du développement ; cette nouvelle mesure s'inscrit en ce sens », a expliqué le maire de Saint-Colomban Xavier-Antoine Lalande.

Les permis suivants sont maintenant gratuits :

- Construction ou implantation d'une remise de plus de 10 m² (aucun permis requis pour les remises de moins de 10 m²), d'une gloriette ou d'autres bâtiments accessoires;
- Agrandissement, rénovation, réparation ou transformation d'un bâtiment de type habitation;
- Construction d'une véranda, d'un solarium ou autre construction similaire;
- Installation d'une cheminée;
- Aménagement d'un stationnement ou d'un espace de chargement pour les usages autres que l'habitation;
- Installation d'une 2^e entrée charretière;
- Construction d'une galerie;
- Canalisation de fossés;
- Construction, ouvrage ou travaux dans la rive et sur le littoral d'un cours d'eau;
- Abattage d'arbres (à l'exception des constructions neuves);
- Aménagement d'un logement pour usage additionnel dans une habitation unifamiliale;
- Remplacement d'une fosse septique;
- Construction d'un mur ou d'un muret;
- Bâtiment temporaire;
- Transport de bâtiment;
- Installation d'un spa et d'une piscine hors terre ou creusée.

À propos

Sise au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Colomban compte plus de 16 000 habitants et s'étend sur près de 95 kilomètres carrés. Elle fait partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, avec les villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Prévost. Pour plus d'informations, consultez st-colomban.qc.ca.